



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIER JEUDI 26 JUIN 2025

Le Jeudi 26 Juin 2025 à 18h30, les Conseillers des quatre Conseils de quartier se sont réunis dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville.

Présents :

Élus : Madame Le Maire, Agnès POTTIER-DUMAS,
Madame Laurence BOURDET-MATHIS, Adjointe déléguée du quartier Alsace
Madame Isabelle COVILLE, Adjointe déléguée du quartier Front-de-Seine
Monsieur Giovanni BUONO, Adjoint délégué du quartier Général Leclerc
Monsieur Jean-Yves CAVALLINI, Adjoint délégué du quartier Jean-Zay

Conseillers de quartier :

Thomas ABERLEN, Françoise ADAMS, Etienne ANDRÉ, Kokoe AYITE, Emaline BAREAU, Michèle BELLAÏCHE, Hamed BEN LAKHAL, , Hakim BIBOUDA, , Stéphanie BRICHE, Laurent CACHEUX, Christian CHICKLI, Sybille D'OIRON, Bernard DAMAY, Adhémar de JOIGNY, Anne-Julie DELORME-EBMEYER, Joël DERRIENNIC, Fabienne DESROUSSEAU, Jérôme DRON, Pascale DUCAROUGE, Victor DUMAS, Michelle DUPORTÉ, Isabelle FERRAN, Chantal FRANÇOIS, Gurvan GAUDIN, Céline HECQUET, Régine HUNDER, Mireille JEANNOT, Samy KAYALI, Valérie LAHEURTE, Béatrice LE BLAY, Jacqueline LE FLAHEC, François LINDET, Sébastien LOMBARD, Laurent LYON, Sébastien MAZON, Alexandra MERINO, Clémentine MONPERRUS, Sylvie NOËL, Yoan PEESMEESTER, Marielle PIETRI, Nicole PILLOT, Alice PINTA, Danielle PLASSARD, Pierre ROBIN, Stéphane RODIN-LE HUNG, Baptiste SAGNIÈRE, Maryse SARFATI-CANGELOSI, Ayumi SILVA , Erell TANGUY, Florence THOMAS, Allison WELFRINGER

Absents excusés : Monsieur Stéphane DECREPS Adjoint au Maire délégué à la Démocratie locale, à la Gouvernance et à la Transformation numérique, Monique BEN SOUSSAN, Lauralee BERTON, Christiane BIETTE, Constance BILLIET, Marie-Paule BLADIER, Albéric DER BOGHOSIAN, Aude FOUILLADE, Michel GALIBERT, Matthieu GÉLÉBART, Valérie GREGORI, Sabrina HADJADJ, Olivier KIRITCHENKO, Virginie LE ROMAIN, Rodolphe MASSON, Erick MOTTIN, Philippe NEUMAN, Patricia PARISIS, Frédérica SIBRE

Absents : Bernard CAMUS, Romain CAMUS, Guillaume CHALAMET, Sonia CORVI, Christian DECROIX, Robert DI BLASI, Salem GAMAR, Teddy LEGUILLIER, Louisa MEZREB, Raphaël ROUAH, Thibaud VERNAY

PROGRAMME DE LA RÉUNION

1. Échange avec Madame Le Maire
2. Temps de débat entre les Conseillers
3. Conclusion des élus
4. Prochaines réunions

Madame Le Maire souhaite la bienvenue aux Conseillers de quartier et les remercie pour leur engagement tout au long de cette année.

1. Échange avec Madame le Maire

Madame le Maire a pris bonne note des questions transmises par les Conseillers de quartier, en amont de la réunion Plénière, et leur propose d'y répondre durant un temps d'échange.

Vie Scolaire - Éducation

- *Demande d'informations sur le remplacement des équipes de direction des Centres de loisirs. Nous avons appris récemment, qu'à la rentrée prochaine de septembre, les équipes de Buffon maternelle et primaire, seront remplacées (j'imagine qu'elles ne sont pas les seules). L'idée est de savoir quelle est la philosophie de la mairie en la matière, pourquoi et à quels besoins répondent ces changements ?*

Madame le Maire est surprise des proportions qu'a pris ce sujet. Le remplacement des équipes de direction des centres de loisirs arrive fréquemment. Les directeurs changent en moyenne tous les 8 à 10 ans. Cette année, ce changement a entraîné une véritable levée bouclier, or si l'on souhaite stimuler les directeurs de centres, il faut pouvoir leur proposer des évolutions de postes et la possibilité de travailler dans des centres plus ou moins grands. Par ailleurs, le Maire tient à rappeler que les centres de loisirs de Levallois sont bien gérés et que les mouvements de grève d'animateurs ont pu être évités, contrairement à Clichy ou Neuilly. Madame le Maire invite les Conseillers et les Levalloisiens à avoir confiance en la Ville, aucun problème n'est à déplorer dans les centres de loisirs et le changement d'établissement des directeurs et animateurs fait partie des évolutions classiques de leur carrière.

Madame Bourdet-Mathis souligne avoir également reçu aujourd'hui les parents d'élèves de l'École Buffon à ce sujet.

- *Il a été voté au Conseil municipal une augmentation des subventions aux écoles privées sous contrat. S'agit-il d'un montant qui sera versé chaque année ou juste une fois ? La subvention est-elle destinée à des projets définis, si oui, lesquels ?*

La Municipalité vote chaque année un versement de subvention aux écoles privées. Participer aux frais de scolarité des enfants en école privée, est une obligation légale imposée par la loi. Cette dernière dit qu'un enfant scolarisé dans le privé doit coûter à la commune le même prix qu'un enfant scolarisé en établissement public. Ce n'est pas forcément un sujet connu du grand public. Il faut également noter que cette augmentation des subventions survient à la suite d'un constat que la Ville était en deçà de son obligation légale, et il fallait donc ajuster les montants cette année.

Voirie - Circulation

- *Travaux du réseau de froid menés par l'entreprise CRISTALIA rue Baudin et rue du Président Wilson. Quelle est la finalité et le calendrier global de ces travaux qui impacte beaucoup la circulation des piétons sur les trottoirs et passages piétons ?*

Les travaux de raccordement aux réseaux de chaud et froid, rue Baudin, se termineront en août. Ces réseaux sont très utiles et ont un vrai impact écologique. Nous menons ces travaux car ils bénéficient à la ville, aux habitants et entraînent des baisses de prix significatives. Nous continuerons les travaux nécessaires pour permettre ces améliorations en veillant à les phaser au maximum.

Par ailleurs, la Municipalité ne peut pas toujours coordonner les travaux, car cela bloquerait complètement la rue et la chaussée. Nous essayons d'avoir au moins une demi-chaussée de libre. Certes, cela signifie qu'il faut donc parfois ouvrir et fermer une chaussée mais cela est préférable à une fermeture complète de la rue.

Ces travaux ne sont pas effectués par plaisir, ils répondent à des besoins d'entretien du réseau afin d'éviter sa vétusté.

- *Pourrait-on aménager un passage pour les gens qui sortent du métro pour aller vers l'Oréal ? C'est assez dangereux.*

Nous notons ce retour et allons revoir le cheminement mis en place.

- *Il y a beaucoup d'obstacles et de trous sur les pistes cyclables, ce qui entrave la circulation sécurisée des cyclistes.*

Des rénovations de la chaussée sont en cours, par exemple rues Rivay et Voltaire. S'agissant des obstacles, c'est là encore un problème d'incivilités.

Nous essayons également de dégager les chaussées en permettant le stationnement dans le parking Barbusse sans abonnement. Nous espérons que cela aura un effet de levier qui permettra de dégager les rues, fluidifier le trafic et aussi aux commerçants du marché de pouvoir travailler plus facilement en accédant plus aisément au parking via un monte-charge. En permettant cet accès sans abonnement, la Ville fait d'ailleurs un effort financier important.

- *Il y a un vrai effort sur le stationnement vélo mais il en faudrait davantage près des commerces.*

Nous sommes passés de 40 à 400 en 5 ans et il est prévu d'en ajouter d'autres.

- *Qu'allez-vous faire pour les pannes récurrentes de la ligne 3 du métro ?*

La RATP fait face à certains problèmes techniques ainsi qu'à une crise importante de pénurie de conducteurs, ne permettant ainsi pas à l'ensemble des lignes d'être exploitées au maximum de leur capacité. Ce phénomène touche toutes les lignes et la ligne 3 n'y a malheureusement pas échappé.

Toutefois, des améliorations ont déjà pu être constatées et nous espérons sincèrement que cette situation continuera de s'améliorer.

Par ailleurs, nous avons la chance à Levallois de bénéficier de solutions de mobilités développées, que ce soit la ligne 3, la Ligne L, plusieurs lignes de bus mais aussi le réseau Vélib' pour les mobilités douces.

- *C'est peut-être un effet Bourget mais j'ai l'impression que les routes des avions ont changé, et qu'il y a plus d'avions que d'habitude au-dessus de Levallois, on les entend davantage rue Vergniaud par exemple.*

Nous n'avons pas constaté d'évolution particulière mais nous allons nous renseigner.

Urbanisme- Aménagement

- *Un Conseiller alerte sur la densification de la ville pourtant déjà très bâtie.*

Madame le Maire rappelle que Levallois est la ville la plus dense de France. Elle compte 68 000 habitants et accueille 60 000 travailleurs sur son territoire. Elle est donc soumise à une forte densité, ce qui explique pourquoi on continue à construire.

Ces constructions ne sont pas forcément de la volonté de la Ville, qui doit obéir à un certain nombre d'obligations légales imposées par l'État, notamment en matière de logements sociaux.

Chaque année, Levallois reçoit ainsi une amende de 2,5 millions d'euros de la Préfecture des Hauts-de-Seine, du fait de son nombre insuffisant de logements sociaux. Nous ne pouvons pas nous soustraire à cette obligation. D'autres villes ont fait le choix de ne pas y obéir mais cela n'est pas sans conséquence. Neuilly-sur-Seine paie chaque année 7 millions d'euros d'amende et la Ville de Saint-Cloud s'est même vue retirer le droit de délivrance des permis de construire, qui est désormais sous la gestion du Préfet. C'est donc un vrai sujet.

De même, des documents d'urbanisme s'imposent à la Ville comme le SCoT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) ou le PLH (*Plan Local de l'Habitat*), qui imposent aux communes des obligations très importantes en matière de construire des logements. Face à cela, certaines communes font de la résistance mais font face à des mesures de coercition forte. Nous essayons donc à Levallois de faire au mieux et de faire des petites opérations, à la hauteur de ce qui est possible pour la ville. Par exemple, un projet de 13 logements rue Jules-Guesde.

Il faut aussi savoir que ces documents directeurs appellent à faire des aménagements qui sont à l'inverse de ce que l'on souhaite à Levallois : construire en hauteur, densifier, etc. De ce fait, lorsque les communes mettent au point des PLU (*Plan Local d'Urbanisme*), lesquels doivent maintenant être élaborés à l'échelle intercommunale, elles essaient de se garder des marges de manœuvre et de maîtriser le bâti sur leur territoire. Elles sont cependant parfois obligées d'accepter de gros projets, comme c'est le cas à Levallois du projet *Hutchinson*. Nous avons, néanmoins, réussi à faire modifier le projet et à abaisser la hauteur grâce à un PLU plus contraignant. On constate là son utilité.

De même, la Préfecture souhaite que l'on soutienne les projets de transformation d'immeubles de bureaux en logements, mais ce n'est pas un souhait de la Municipalité. Nous souhaitons encourager les entreprises à s'installer sur notre territoire et ces transformations entraîneraient la création de centaines de logements supplémentaires avec les contraintes qui vont avec : accès à la santé, places en crèches et dans les écoles, etc.

Il faut donc noter que si la Ville s'oppose à ces transformations, la loi n'est pas forcément de son côté, et l'État peut imposer à la Municipalité de les accepter.

C'est un sujet difficile dont les Levalloisiens n'ont pas forcément conscience.

- *On vous donne une obligation de nombre de logements mais on ne vous précise pas la taille ou le nombre d'habitants par logement ?*

Non, c'est justement en cela que ces obligations sont absurdes. Nous n'arrivons pas à loger les familles en logements sociaux et même non sociaux, et nous ne pouvons pas nous satisfaire de perdre des familles parce qu'elles ne peuvent plus se loger.

- *Beaucoup de personnes seules ne trouvent également jamais de place en logement social à Levallois.*

L'offre de logement est tendue sur le territoire pour tous les types de logements, mais nous recensons plus de places dans les logements en T2 qu'en T4.

- *Pourquoi ne pas éviter l'amende en acceptant de transformer les bureaux vides en logements ?*

Nous devons conserver un équilibre et ces transformations auraient un fort impact sur la densité.

Nous pouvons cependant trouver des moyens d'utiliser cette pénalité financière. En effet, deux solutions sont possibles : soit l'on paie cette amende, soit l'on demande à l'État de la flécher pour financer des futurs projets de logement sur notre territoire.

- *Comment voyez-vous l'évolution du nombre d'habitants et de travailleurs d'ici 5 ans ? Avez-vous déjà une perspective grâce aux permis de construire ?*

Nous veillons à ce que le nombre de 60 000 travailleurs sur le territoire levalloisien ne baisse pas, car c'est un vrai avantage économique pour la ville. Avec les tours de la Défense qui se vident, nous devons profiter de notre offre de bureaux car des locaux de qualité et bien rénovés vont inciter les travailleurs à venir en présentiel. Plusieurs gros projets de bureaux sont en préparation : *Unibail, BNP Paribas*.

En ce qui concerne l'évolution du nombre d'habitants, nous avons fait faire des analyses des besoins sociaux afin de pouvoir nous projeter dans l'avenir. Il est difficile d'avoir des statistiques claires, mais on constate qu'il y a une importante rotation sur la ville, avec des familles avec de jeunes enfants qui s'installent à Levallois pour les crèches et les avantages sociaux offerts par la Ville, mais ne restent pas du fait de la difficulté à se loger au long terme. Les seniors restent, par contre, durablement.

- *Est-ce que Guerlain revient s'installer rue du Président Wilson ?*

Oui, tout à fait.

- *Que va devenir BASF ?*

L'immeuble demeurera un immeuble de bureaux.

Commerces

- *Les commerces se vident en centre-ville (comme partout) : est-ce que la Municipalité serait OK pour des pop-up stores ? (Il y en a eu un rue Louise-Michel l'été dernier).*

Cela est possible et s'est déjà réalisé à Levallois bien que nous favorisons les commerces pérennes.

- *Est-ce que la Municipalité peut accompagner les nouveaux commerçants qui souhaitent s'installer ou à une politique d'accompagnement ?*
- *Pour redynamiser la rue du Président Wilson, il faudrait peut-être faire baisser les loyers.*

Le mercredi 2 avril, Madame le Maire a organisé une réunion avec plusieurs commerçants de la rue du Président Wilson qui souhaitaient partager leur expérience de commerçants et faire des propositions.

Cet échange nous a permis de dégager ensemble des pistes d'actions pour renforcer le dynamisme commercial de la rue et la rendre plus sécurisée et agréable, notamment pour les piétons. Les Services travaillent actuellement à la mise en place de ces actions.

Nous comprenons les interrogations légitimes sur l'activité commerciale de cette rue et plus généralement de notre commune. En effet, nous voyons régulièrement des boutiques fermer, pour des raisons diverses. La rue du Président Wilson ne fait malheureusement pas exception.

Le taux de vacances des commerces sur la commune est de 10% versus 15% en moyenne en France. La rue du Président Wilson est un cas un peu spécifique, nous sommes dans un contexte de loyers très élevés avec des propriétaires qui refusent de baisser. Sur ce sujet, la Ville n'a aucun moyen de les contraindre à baisser les prix. Ces baux commerciaux relèvent du droit privé.

Il faut également relativiser le nombre de commerces vacants, Levallois dénombre 1264 commerces sur son territoire dont 100 rue du Président Wilson, et seulement 13 sont vacants. De plus, Levallois s'est dotée depuis 2020 d'un Manager au commerce qui veille à augmenter l'offre et la demande sur la ville, et une partie des commerces installés sont grâce à lui. Chaque année depuis 2022, le delta entre commerces qui ouvrent et ferment dans notre commune est positif.

On pourrait également mettre en place un périmètre de sauvegarde, mais cela signifierait préempter et racheter les fonds et ce serait un coût considérable pour la Ville. Il faut d'abord que les Levalloisiens viennent dans les commerces et les fassent vivre. Les commerçants ont aussi leur rôle à jouer pour améliorer la situation.

- *Envisagez-vous un projet de bowling dans les locaux de l'actuel Brico Leclerc ? Ce projet pourrait causer des nuisances, en particulier en cas d'ouverture nocturne. Par ailleurs, les employés ne semblaient pas au courant de cette fermeture.*

Un projet de bowling est bien envisagé, mais il est encore au stade de l'hypothétique.

Par ailleurs, ce projet serait un vrai avantage pour les Levalloisiens et leur permettrait de faire des activités en famille (bowling, laser game...). Il faut aussi que nous fassions confiance et que nous laissions leur chance aux commerçants qui décident de s'installer dans nos quartiers. Nous avons des doutes lors de l'installation de KFC, et finalement tout se passe très bien. La sécurité du site et son insonorisation, s'il est bien décidé de concrétiser ce projet, seront bien entendu revues.

Laurence Bourdet-Mathis rappelle également que le quartier Alsace a évolué de manière positive au fil des années, qu'il est très sûr et familial.

Pour ce qui est de la fermeture du *Brico Leclerc*, il revient à son propriétaire de prévenir ses employés.

Éducation Environnement – Développement durable

- *Un Conseiller de quartier remercie la Ville car il constate que le nombre de moustiques a beaucoup baissé.*

Madame le Maire souligne que c'est grâce à la récente mise en place de bornes anti-moustiques qui fonctionnent très bien, sont un système vertueux et non polluant.

- *Que propose la Ville pour préserver la fraîcheur dans une ville très dense avec le réchauffement climatique ?*

Nous travaillons sur la mise en place d'îlots de fraîcheur, la rénovation des immeubles, l'installation de toits végétalisés, mais aussi la plantation d'arbres. Par exemple, nous en avons planté 331 en 5 ans.

Sécurité

- *La piste cyclable dans les deux sens avec des enfants qui vont le matin en trottinette, depuis le quai Charles-Pasqua au collège St-Justin, les parents qui déposent les petits en crèche et se garent sur les pistes cyclables, les scooters qui préfèrent remonter la rue Collange sur le trottoir, le trafic routier, la navette, les camions, la priorité à droite, les gens garés sur un angle mort, le carrefour Léon-Jamin/Collange est très fréquenté le matin et le soir à des heures bien précises : il faudrait protéger un peu mieux le flot des usagers avant qu'un accident n'arrive.*
- *Qu'est-ce que la Municipalité compte faire comme action au sujet des trottinettes électriques et vélos qui roulent sur les trottoirs, brûlent les feux tricolores, circulent à contre-sens dans les rues et manquent de bousculer les piétons qui traversent tranquillement dans les passages protégés ? (Cela est trop récurrent dans toute la ville).*

- *Trop de chiens/ habitant à Levallois, la ville devient une gigantesque litière à crottes. Quelle tristesse de voir au quotidien les fleurs piétinées, et sentir l'urine de chiens dans les platebandes, quel gâchis pour les efforts fournis par le personnel d'entretien de nettoyage, les jardiniers, les concepteurs des platebandes, les contribuables.*

Il s'agit, hélas, d'incivilités qui sont souvent celles qui affectent le plus négativement le quotidien de tous les Maires. La Police municipale agit et est sur le terrain chaque jour. Au total, sur le secteur Alsace, 352 PV ont été établis depuis le 1er janvier 2025 : 13 pour des vélos, 139 pour des scooters, 162 pour des VL et 38 pour d'autres types de véhicules.

Les policiers font également des points fixes toutes les semaines dans les lieux identifiés comme problématiques. Ils doivent parfois faire face à des réactions extrêmement vives des habitants qui ne voient pas leur infraction comme quelque chose de grave, et mener un travail de dialogue très important. On a toujours l'impression que notre petite infraction ne gêne pas véritablement, mais dans les faits, ce sont des incivilités qui vont avoir de vrais impacts et affecter la circulation en ville. La Municipalité fait, par exemple, face à des problèmes de stationnement sauvage rue Jules-Verne, et a entamé une réflexion pour améliorer durablement la situation.

En ce qui concerne les déjections canines, Madame le Maire rappelle que la Ville a adopté un Arrêté municipal obligeant les propriétaires de chiens à avoir des sacs à excréments.

- *Qu'en est-il des caméras de surveillance dans les halls d'immeubles du quartier ? Il nous a été indiqué par la Municipalité lors du Conseil de quartier du 23 mars 2023, que des caméras seraient installées dans les halls d'immeubles du quartier Alsace. Il y a effectivement des caméras dans quelques immeubles (voir CR du 23/03/2023 ci-dessous), mais ceux de la rue d'Alsace ont été oubliés. Et pourtant, entre le trafic de stupéfiants et les incivilités, il y aurait matière à en mettre.*

Les halls ne comptaient aucune caméra au début du mandat. Depuis, 70 caméras sont installées dans les halls ci-dessous :

- 6 rue de Lorraine
- 7 rue de Lorraine
- 17A-17B rue de Lorraine
- 33-34-35-36-37 rue de Lorraine
- 24 rue Jules Guesde
- Impasse Genouville
- 2-4-6-8-10-12-14-16 allée Youri-Gagarine
- 2-4-6 rue Parfait-Jans

En 2026, 30 caméras supplémentaires seront ajoutées pour un total de 100 caméras. C'est presque autant que sur la voie publique. La Ville a donc largement agi sur ce sujet.

Ces caméras sont reliées au *Centre de Supervision Urbain (CSU)* afin de pouvoir mieux anticiper et gérer les problématiques de délinquance.

- *Notre copropriété a voté en Assemblée générale pour mettre une caméra dans le hall de notre copropriété. Est-il possible de relier cette dernière au CSU de la Ville ?*

Malheureusement non. Ces caméras ont été installées dans le cadre d'une convention très spécifique, sous le contrôle du Préfet des Hauts-de-Seine.

- *Il y a un vrai problème de sécurité dans le parking Deguingand dans le quartier Alsace. Les portes sont sans cesse fracturées. Est-il prévu d'installer des caméras à l'entrée du parking ? Nous ne voyons rien de concret se mettre en place pour faire évoluer la situation.*

La Ville n'a pas le droit d'installer des caméras dans les parkings des immeubles de LOGIREP. Il faut noter que cette dernière a retiré 100% des caméras dans les parkings et halls des immeubles qu'elle gère, du fait des dégradations récurrentes. Il a fallu que la Municipalité insiste pour que des caméras soient au moins remises dans le parking Deguingand, qui est particulièrement affecté. La LOGIREP s'y est engagée.

- *Les feux de cheminée : est-ce une bonne chose de les autoriser ? Comment le feu a-t-il débuté rue du Président Wilson lors du décès de la dame ?*

Vous êtes autorisés à faire des feux de cheminé si le conduit est bien entretenu et que c'est autorisé dans votre copropriété. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre Syndic à ce sujet. Par ailleurs, la Ville ne répertorie pas d'incidents liés à des cheminées depuis le début du mandat. Les récents incendies étaient hélas causés par des mégots de cigarettes.

2. Temps d'échange entre les Conseillers

Le temps de débat entre les Conseillers de quartier aura finalement lieu lors de leur réunion de quartier, en septembre-Octobre 2025.

3. Conclusion des élus

Les Adjoints de quartier remercient les Conseillers pour leur mobilisation tout au long de cette année.

Madame le Maire clôture la séance.

4. Dates des prochaines réunions

. Quartier GÉNÉRAL LECLERC : JEUDI 2 OCTOBRE à 18H30

. Quartier ALSACE : MARDI 7 OCTOBRE à 18H30

. Quartier FRONT-DE-SEINE : LUNDI 13 OCTOBRE à 18H30

. Quartier JEAN-ZAY : JEUDI 16 OCTOBRE à 18H30

RAPPEL

Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières. En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé. Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.

CONTACT

conseilsdequartier@ville-levallois.fr

**Service Gouvernance et Démocratie locale
Hôtel de Ville - Place de la République
92300 Levallois**